

**Pour une manifestation nationale
le 18 novembre 2021 à 13 h à Paris
au Ministère des Solidarités et de la Santé,**

Le collectif des psychologues normands soutient l'appel de la Convention Nationale du 25 Septembre 2021.

Nous étions réunis psychologues, psychanalystes, psychiatres, pédiatres, orthophonistes, infirmières, psychomotriciens, éducateurs, enseignants chercheurs, travailleurs sociaux, syndicalistes... venus de nombreuses régions.

18 intervenants, au nom de collectifs, de syndicats, d'organisations professionnelles, ont pris la parole et les participants ont ensuite débattu.

En mettant en avant des revendications spécifiques à leurs métiers, tous ont fait le même constat.

Il y a eu des manifestations le 10 juin et le 28 septembre derniers.

Nous appelons à une manifestation nationale à Paris le 18 novembre. Le projet est ambitieux. Nous souhaitons une mobilisation large du médico-social, des travailleurs sociaux, orthophonistes, psychomotriciens, sages-femmes, de tous les personnels hospitaliers, de l'éducation, et de tous les psychologues des secteurs public et privé.

Nous avons en commun :

- D'être tous concernés par la même chose, à savoir l'accueil et l'accompagnement du sujet humain. Nos métiers reposent sur notre capacité à construire du lien avec les personnes qui sont notre public, pour les aider à avancer.
- D'être soumis à une ingérence de l'administration dans nos modalités de travail, avec des injonctions qui visent à modeler nos pratiques professionnelles selon les critères de rendement propres à la logique managériale néolibérale.
- Cela aboutit à une perte de sens de nos missions, à un empêchement de les exercer de manière satisfaisante et à un alourdissement de notre charge de travail, le tout avec toujours moins de moyens.

Nous rejetons :

- Le démantèlement du secteur médico-social et de ses établissements ;
- La loi de transformation de la fonction publique ;
- La déshumanisation des accompagnements par la soumission à des protocoles et autres plateformes ;
- L'assèchement croissant des moyens et subventions publiques dans le secteur médico-social, l'éducation, la protection de l'enfance, l'université ;
- La discrimination des personnes pour l'accès aux soins en libéral.

Alors, pour faire barrage à cette politique d'austérité et arrêter ce rouleau compresseur autoritaire, dépourvu d'humanité, nous sommes :

- Pour un service public de qualité avec les moyens humains et financiers à la hauteur des besoins ;
- Pour l'arrêt immédiat des fermetures de lits, d'établissements du médico-social, d'hôpitaux ;
- Pour l'augmentation générale des salaires et la satisfaction de toutes les revendications

Nous décidons, sans nous opposer à aucune autre initiative, de renforcer la mobilisation dans nos établissements, dans nos régions, pour organiser le **18 novembre 2021, une manifestation nationale massive à Paris, au ministère de la santé, là où ça se décide.**

Quant aux revendications spécifiques des psychologues normands :

Aujourd'hui plus que jamais, nous devons lutter contre les attaques répétées envers le soin psychique pour tous, la liberté des pratiques et le libre choix du praticien.

Les annonces d'Emanuel Macron au décours des assises de la psychiatrie, et les derniers textes de loi qui modifient l'accès au soin déshumanisent la prise en charge de la souffrance psychique :

- **L'arrêté du 10 mars 2021** « relatif à la définition de l'expertise des psychologues » concerne les enfants de 0 à 7 ans et ne considère que les troubles neuro-développementaux. Le psychologue quant à lui se voit imposer ses méthodes de travail, afin de « réparer » la personne dans les meilleurs délais. Les méthodes de soin sont standardisées, au détriment d'une approche au cas par cas.

Ce tri des patients en fonction de leurs troubles psychiques, au nom de la rentabilité, ne prend pas en compte une réalité bien plus complexe et multifactorielle, laissant de côté toute une partie de la population, en ne répondant pas à ses besoins. Seule la diversité des pratiques peut répondre à cette complexité.

- **L'arrêté du 24 Décembre 2020**, « relatif au parcours de soins global après le traitement d'un cancer », limitant à 6 séances de psychothérapie par an le suivi psychologique du patient, sur prescription du médecin.
- La **proposition de loi** pour la création d'un **ordre des psychologues**, en date du **7 Avril 2021**, s'est faite sans consultation. Elle disqualifie les psychologues en les soumettant à des méthodes de travail, décidées par l'état, limitant les pratiques et l'autonomie du psychologue.

Ainsi, nous invitons tous les psychologues, soignants, accompagnants, sympathisants,
à nous rejoindre massivement sur ces revendications collectives :

- **Le retrait des arrêtés du 24 décembre 2020 et 10 mars 2021.**
- **L'abandon des PCO (plateformes de coordination et d'orientation), qui organisent le tri des patients et limitent le nombre de séances de prises en charge.**
- **Le respect de la loi de 1985, donc l'autonomie des psychologues et la pluralité de leurs pratiques.**
- **L'accès au soin pour tous, et le respect de la singularité des personnes.**
- **Le retrait de la proposition de loi concernant l'ordre des psychologues, et prise en compte de leur code de déontologie.**
- **La reconnaissance et la valorisation de la profession.**

*« En finir avec la parole, c'est en finir avec la démocratie »
Roland GORI*

Contact colpsynormand@mailo.com